

Fiche 1-5 Pratiques de balisage

1. Contexte

Sur la base de l'avis du CHSS du 06 avril 2011, sur des conclusions de l'enquête de prévention concernant l'accident de service du 31 août 2010 sur l'autoroute A13, le directeur des routes Île-de-France a décidé la généralisation à l'ensemble des CEI de la formalisation des procédures de balisage et des conditions d'intervention.

2. Méthode d'élaboration

Pour la mise en œuvre de cette décision, deux démarches complémentaires ont été menées dont les résultats regroupent :

1. une méthodologie et des procédures des pratiques de balisage qui prescrit :
 - le référencement et classement des plans types de balisage déjà existants et pratiqués au sein de chaque CEI ;
 - la réalisation systématique des plans de balisages dits « usuels » pour un CEI ;
 - l'intégration dans les plans fournis des zones d'ombres identifiées suivant la expérience de terrain et les résultats de la mise en œuvre du procédé Visuline ;
 - l'utilisation de formulaires types d'autorisation d'exécution de balisage, d'autorisation de pénétrer dans un balisage et de main courante de maintenance de balisage ;
 - le recensement régional des incompatibilités constatées d'application de la doctrine technique en matière de balisage du fait de conditions d'infrastructures ne permettant pas le déploiement de dispositifs de balisages théoriques.
2. le processus et les procédures associées, intégrées au système de management qualité de la DiRIF, afin de répondre aux objectifs suivants :
 - garantir la sécurité des agents lors de la pose et de la dépose du balisage ;
 - assurer la sécurité des intervenants (travaux) dans le balisage réalisé ;
 - préserver la sécurité des usagers.

Pour ces deux démarches, le travail a été collaboratif, impliquant tant l'encadrement que les équipes d'intervention sur la route en charge de la mise en œuvre des balisages afin de garantir la cohérence du résultat avec la réalité du terrain.

3. Méthode de diffusion et d'appropriation

La mise en œuvre de la démarche a été partagée dans le cadre de séminaires de l'encadrement, d'une part, et dans le cadre de séminaires sur la sécurité des agents, où sont représentés l'ensemble des personnels de la DiRIF, d'autre part.

Les processus sont également publiés sur le site intranet et une note a engagé la mise en œuvre de ces productions.

4. Méthode d'évaluation

Les critères qualité suivants sont associés au processus déployé :

- sécuriser les intervenants, usagers et agents qui posent et déposent le balisage programmé ;
- avoir défini les dispositions permettant d'alerter et de guider les usagers tout en minimisant, autant que faire se peut, la gêne à l'utilisateur ;
- avoir fait une évaluation de notre capacité à faire pour respecter les horaires de pose et dépose tout en répondant aux attentes des demandeurs en termes de nature et délai.

Les indicateurs retenus, devant permettre de mesurer les résultats obtenus avec la mise en application du processus, sont :

- nombre annuel d'accidents de la circulation lors de la pose ou la dépose du balisage dans le cadre de la mise en œuvre par les agents ;
- nombre annuel d'accidents de circulation constatés sur le balisage au cours de la période de maintenance ;
- nombre annuel de balisages demandés et annulés ;
- quantité de nouveaux plans de balisage créés par rapport au nombre de plans existants dans le classeur dédié ;
- pourcentage de fiches de validation de pose et de dépose par rapport au nombre de balisages exécutés ;
- pourcentage de fiches de maintenance par rapport au nombre de balisages exécutés ;
- pourcentage de plans de balisage rectifiés suite à la mise en œuvre de celui-ci sur le terrain.

Un groupe miroir, associant les acteurs des équipes d'exploitation et leur encadrement de proximité, est en charge de l'évaluation de la prise en main des procédures associées au processus. Ce groupe miroir rend compte au référent processus désigné à la DiRIF pour intégrer d'éventuelles mises à jour et évolutions du processus et des procédures.

5. Production réalisée

Fiche processus : Guide descriptif du processus intégré au système de management de la qualité

Modèles de documents types pour application des procédures liés à la réalisation de balisages programmés :

- Planning prévisionnel des balisages
- Plan(s) du balisage
- Identification des moyens, travaux prévus et travaux réalisés
- Fiche de validation de pose et de dépose du balisage
- Fiche de maintenance du balisage
- Répertoire des plans de balisage